

PRÉFET DE LA MANCHE

Saint-Lô, le 25 mars 2020

**CABINET DU PRÉFET**

*Service Interministériel*

*de Défense et de Protection Civiles*

Affaire suivie par Jean Legallet

Tél : 02.33.75.47.70 - Fax : 02.33.75.47.75

Mail : [jean.legallet@manche.gouv.fr](mailto:jean.legallet@manche.gouv.fr)

LE PRÉFET DE LA MANCHE

à

Monsieur le Monsieur le Président du Conseil  
Départemental  
Mesdames et Messieurs les Maires  
Mesdames et Messieurs les Présidents d'EPCI

**Objet** : Information sur la sonnerie des cloches le mercredi 25 mars, à 19h30 (initiative de la conférence des évêques de France)

Je souhaite porter à votre connaissance, que dans le cadre d'une initiative de la conférence des évêques de France, l'Église catholique a prévu de faire sonner les cloches sur l'ensemble du territoire national, le mercredi 25 mars à 19h30, pendant dix minutes, à l'occasion de la fête religieuse de l'Annonciation.

Conscient que la période exceptionnelle de crise sanitaire que nous traversons peut susciter chez certains de nos concitoyens de l'anxiété, il est possible que la sonnerie synchronisée des cloches durant une dizaine de minutes puisse être interprétée à tort, par certains, comme un éventuel signal d'alerte. Tel n'est évidemment pas le cas.

C'est pourquoi, il m'a paru utile de vous faire part de cette initiative, afin que vous en ayez connaissance dans le cas où vous auriez à répondre à des interrogations de vos administrés.



Gérard GAVORY